

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 5 Janvier 1892

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 30 décembre 1891, a nommé Chevaliers de l'Ordre de Saint-Charles :

M. Gaston Périvier, Sous-Préfet de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer ;

M. Jules Baudelocque, Maire de Boulogne-sur-Mer ;

M. Eugène Huret-Lagache, Président de la Chambre de commerce de Boulogne-sur-Mer ;

M. Ferdinand Farjon, Président de la Société de géographie de Boulogne-sur-Mer.

NOUVELLES LOCALES

Favorisées par un temps superbe, les réceptions et visites officielles se sont accomplies vendredi dans l'ordre accoutumé, et comme nous l'avions annoncé.

Dans toute la Principauté, l'animation a été grande toute la journée, et les magasins très fréquentés.

On a constaté, cette année, une grande diminution dans l'échange des cartes de visite. C'est là, croyons-nous, un indice de la fin d'une coutume qui a depuis longtemps de nombreux détracteurs. En revanche, comme nous le disons plus haut, l'usage des étrennes se maintient fort convenablement. On sait qu'il remonte à la plus haute antiquité.

On envoyait en cadeau des rameaux cueillis dans les bois sacrés de Strenia; et, de Strenia, on fit estrennes.

L'historien Symmachus nous apprend que le roi Tadius Sabinus reçut le premier la verveine du bois sacré, comme bon augure de la nouvelle année.

De là, l'almanach du facteur, le sourire des concierges, le tronc des coiffeurs, l'orange des garçons de restaurant et le cigare enrubanné des garçons de café !...

Samedi, la neige est tombée sur le Mont-Agel, puis le temps est redevenu très doux et clair.

Par décret du président de la République française, rendu sur la proposition du Ministre des affaires étrangères, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, M. SAIGE Marie-Joseph-Jules-Gustave, conservateur des archives de S. A. S. le Prince de Monaco, archiviste honoraire aux archives nationales (33 ans de services, dont 23 au service de la France).

Les nombreux amis que M. Saige compte dans la Principauté applaudiront avec nous à cette distinction, que justifient amplement son savoir et ses publications. Parmi celles-ci, la collection des Documents historiques relatifs à la Principauté de Monaco, dont trois volumes ont déjà paru, a particulièrement attiré l'attention du monde savant et

de la diplomatie. L'accueil qu'elle a reçu dans deux académies, à l'Institut de France, en désignait naturellement l'auteur aux récompenses réservées au mérite.

S. A. S. le Prince a accordé une gratification de 50 francs à l'agent de police Molinari, en récompense du courage dont il a fait preuve en arrêtant des chevaux emportés.

Le nombre de voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de décembre 1891 a été de . 43,176

Le nombre de voyageurs arrivés à Monaco pendant l'année 1890 a été de 480,082

Pendant l'année 1891, il a été de . . . 567,153

Différence en faveur de 1891 87,071

Depuis le 1^{er} de ce mois, le téléphone fonctionne dans la Principauté, et le réseau monégasque est en communication avec Menton.

L'administration française des postes et télégraphes, chargée de l'installation matérielle, a fait placer au bureau téléphonique central de Monaco un appareil très ingénieux, du modèle le plus récent et le plus perfectionné, dont l'invention est due à M. Mandroux, inspecteur du service technique à Paris. On sait que le bureau central est le point vers lequel convergent tous les fils téléphoniques partant des appareils des abonnés; c'est à ce bureau que se tiennent en permanence les dames téléphonistes, chargées d'établir et de rompre avec rapidité et exactitude les communications entre les abonnés et de faire le service des télégrammes téléphonés.

L'appareil Mandroux, dont elles se servent, se compose essentiellement d'une table horizontale surmontée d'un panneau incliné et d'un cadre vertical en noyer verni; le tout forme un petit bureau et a l'aspect d'une sorte d'échiquier de dimensions telles, que la téléphoniste, assise devant sa table, puisse voir facilement toutes les indications et faire les manœuvres sans dérangement ni fatigue.

L'appareil est disposé pour desservir 60 abonnés; à cet effet, le cadre vertical porte 60 annonceurs d'appel analogues à ceux dont on se sert dans les tableaux indicateurs, puis 60 blocs de cuivre percés de trous destinés à être obturés par les chevilles métalliques; chacune de ces chevilles est attachée au point terminal d'un cordon métallique souple, recouvert de soie, dont l'autre point est soudé à une des lignes d'abonnés. Au repos, les chevilles sont placées sur le panneau incliné, fixé au-dessous du cadre vertical.

La table horizontale porte un clavier de 60 touches réparties en trois bandes parallèles et superposées; ces touches sont munies d'un dispositif mécanique qui le dégage automatiquement dès que leur rôle est terminé; enfin, la tablette porte également un bouton de sonnerie et un appareil téléphonique portatif destiné à mettre la téléphoniste en relation avec les abonnés au fur et à mesure des appels.

Supposons qu'assise devant sa table, ayant en

main son appareil téléphonique, elle entende la chute d'un volet d'annonceur; elle presse sur la touche correspondante de son clavier et parle de suite à son correspondant.

Dès que celui-ci a formulé sa demande, elle appuie sur la touche afférente à l'abonné demandé, sonne et établit la liaison téléphonique en plaçant la cheville portant le numéro de l'appelant dans le bloc métallique portant celui de l'appelé.

Pour rompre la communication, il suffira de retirer ladite cheville lorsque l'indication de fin de conversation sera donnée par l'abonné, conformément au règlement.

Toutes ces opérations s'effectuent très vite; les seules causes de ralentissement proviennent des retards que peuvent apporter les abonnés demandés à répondre aux appels de sonnerie.

Indépendamment de l'accélération du service, l'appareil donne, comparativement aux précédents systèmes, une plus grande exactitude dans l'établissement des communications, parce que chacune d'elles est établie par l'intermédiaire d'une seule cheville, tandis que tous les autres systèmes, sans exception, en exigent deux.

Les chances d'erreur sont ainsi réduites dans de grandes proportions, et de ce fait, l'appareil satisfait mieux au désir bien légitime des abonnés d'avoir des communications téléphoniques établies vite et bien.

Comme tous les ans, la Société Philharmonique et la Société Chorale se sont rendues jeudi soir à l'hôtel du Gouvernement et ont donné une sérénade à S. Exc. M. le baron de Farincourt, ainsi qu'à M. le Comte Gastaldi, Maire, devant sa demeure, rue de Lorraine.

La Société Philharmonique s'est également rendue au Palais où la Marche Nationale a été exécutée en l'honneur de nos Souverains, et où une sérénade a été donnée à S. G. M^{gr} l'Evêque.

Nos excellents musiciens ont remporté, de l'accueil qui leur a été fait partout, le souvenir le plus enthousiaste.

L'année 1892, qui vient de commencer, est bissextile.

Les années bissextiles reviennent tous les quatre ans; 1896 sera bissextile; mais, par exception, le mois de février 1900 n'aura que vingt-huit jours.

Il en a été de même de 1800 et en 1700; mais la dernière année du vingtième siècle, l'an 2000, sera bissextile, de même que tous les quatre cents ans, comme 1600, 2000, 2400, etc.

Toutes ces règles et exceptions ont pour but de conserver les saisons astronomiques aux mêmes dates de l'année.

Le 11 décembre dernier, lady Grantley déclara au Commissariat de police de Monte Carlo la perte d'un porte-monnaie renfermant 3,125 fr., en indiquant l'itinéraire qu'elle avait suivi. Le brigadier Armelin et le sous-brigadier Franco se mirent aussitôt à la recherche du porte-monnaie perdu. Une heure plus tard, ceux-ci revinrent au

Commissariat en même temps que les frères Torti, loueurs d'ânes. Ces derniers remirent à M. de La Tour St-Igest le porte-monnaie perdu qu'ils avaient trouvé, dirent-ils, avenue des Spelugues, près du poste de police. Cet objet fut rendu immédiatement à sa propriétaire, qui témoigna sa gratitude en faisant remettre une somme de 250 francs aux frères Torti et une somme égale pour être distribuée aux sept agents qui s'étaient livrés à la recherche du porte-monnaie. Satisfaction a été donnée immédiatement aux intentions de la généreuse donatrice.

La Société Chorale, est allée jeudi soir à la villa Auguste où demeure provisoirement M. le Directeur Général de la Société des Bains de Mer.

Plusieurs morceaux choisis ont été chantés dans le jardin de la villa. M. de Thezillat a reçu les membres de notre orphéon et les a remerciés de leur démarche.

M^{me} Bischoffsheim, locataire de la villa Henriette, a envoyé de Londres à M^{me} la Baronne de Farincourt, un chèque de 500 francs, pour les pauvres de la Principauté.

Dans son audience du 29 décembre 1891, le Tribunal Supérieur a condamné une série d'étrangers surpris en flagrant délit de mendicité à des peines variant de 24 heures à un mois d'emprisonnement. Cette dernière condamnation a été motivée par la circonstance que le délit avait été commis en réunion.

Six jours de prison et 16 francs d'amende ont été infligés à l'italien Fernand Verando qui contrevient à un arrêté d'expulsion.

Un jeune italien, Archimède Menconi, né en 1877, employé par un camionneur à la remise des colis postaux, avait commis plusieurs vols dans les appartements où on le laissait seul. Le tribunal l'a acquitté comme ayant agi sans discernement, mais a décidé qu'il serait envoyé jusqu'à l'âge de 18 ans dans une maison de correction.

La police de Menton et celle de Vintimille ont été mises en mouvement par un escroc qui se donnait la qualité de prince Soutzo ou Stourdza, et qui fut arrêté sur le territoire italien où il avait fait de nombreuses dupes. Sur le vu de sa photographie, la police de Monaco n'a pas eu de peine à découvrir l'identité soigneusement dissimulée de ce personnage, qui n'est autre qu'un ex-artiste dramatique, sujet Roumain, condamné en 1885 par le Tribunal Supérieur de Monaco à 2 ans de prison et 50 francs d'amende pour escroqueries, sous le nom de Moritzon ou Morrisson.

Depuis jeudi, nous avons dans notre port le magnifique yacht de M. le baron Arthur de Rothschild, *Eros*, capitaine Dejoie, venant de Nice.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Léonce Pastoris, ancien consul de Monaco à Nice, qui est décédé à Sospel.

C'est devant une jolie salle que s'est ouverte mardi la saison théâtrale, par la représentation de *Giralda*, le charmant opéra comique dû à la collaboration d'Adolphe Adam et de Scribe.

M^{me} Buhl est douée d'une voix sympathique, elle a su conquérir les applaudissements des spectateurs que M. Commène a partagés avec elle. M. Dechène s'est fait remarquer dans plusieurs duos avec M^{me} Buhl et nous a paru bon chanteur.

M. Baron s'est bien acquitté de son rôle; quant à M. Poudrier, c'est avec plaisir qu'on l'a revu à Monte Carlo où il avait déjà montré ses qualités de comique.

L'orchestre ne mérite que des éloges.

Ce soir et samedi 9 janvier, *Philémon et Baucis*, opéra comique en deux actes, de M. Ch. Gounod.

Baucis..... M^{me} Buhl.
Jupiter..... MM. Soulacroix.
Vulcain..... Fournetz.
Philémon..... Commène.

Sous la Feuillée, divertissement de M. Mayeur, de l'Opéra, par le corps de ballet, sous la direction de M^{me} Stichel.

Jeudi 6 janvier, à 2 heures et demie de l'après-midi, septième Concert classique de musique ancienne et moderne, sous la direction de M. A. Steck, avec le concours de M^{me} Conneau, cantatrice :

Symphonie en sol..... Haydn
A. Adagio cantabile; allegro assai — B. Andante — C. Minuetto; allegro molto — D. Allegro molto.
Ouverture de Sigurd..... E. Reyer
L'Esclave..... Lalo.
M^{me} Conneau.
Vioiane, poème symphonique (1^{re} audition) E. Chausson
Chanson Florentine (Ascanio)..... Saint-Saëns
M^{me} Conneau.
Marche de Tannhauser..... R. Wagner

Dimanche 10 janvier, à 2 heures et demie de l'après-midi, premier Concert international, *Œuvres françaises* :

Symphonie romantique..... V. Joncières
A. Andante e allegro assai. — B. Andante sostenuto. — C. Scherzo agitato. — D. Finale, andante con moto.
Ouverture de l'Alcade de la Viga..... Onslow
Sérénade, pour violon et violoncelle..... Widor
MM. Corsanego et Sansoni.
Ballet d'Ascanio (2^e audition)..... Saint-Saëns
I. Entrée du maître des jeux. — II. Vénus, Junon et Pallas. — III. Bacchus et les Bacchantes. — IV. Apparition de Phébus. — V. Phébus, prenant sa lyre, évoque l'Amour. — VI. L'Amour fait apparaître Psyché. — VII. Variation de l'Amour. — VIII. Le Dragon des Hespérides apporte la pomme d'or. — IX. Final.

España, rapsodie (redemandée)..... Chabrier
Dimanche 17 janvier, *Œuvres russes et scandinaves*.

Les mardi, jeudi, vendredi et dimanche, sur la terrasse du Casino, *Théâtre des Pupazzi*, de M. Lemerrier de Neuville.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

PREMIÈRE SÉRIE

Samedi 2 Janvier 1892

26 tireurs inscrits :
MM. Whitehead — Prince Victor Dulcep — Arduino — Descharmays — Kolinski père — Baron de Pret — Thome — Cortese — Chouquet — Louis de Biré — H. Hall — Kolinski fils — A. Boreel — Grace — Prince Frédéric Dulcep — de Dalmas — Kennedy — Baron de Bonnecaze — Capitaine Harvey — Novel — A. Poizat — Gallais — Doriol — Alluau — Meurling — Cuvelier.

Le *Prix des Normands* a été partagé entre MM. Descharmays et le baron de Pret; la troisième place a été pour M. Thome.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. le comte de Trauttmansdorff, Capitaine Harvey et Doriol.

Lundi 4 janvier

Le *Prix des Spelugues* a été partagé entre MM. le marquis Pizzardi et le comte de Trauttmansdorff; la troisième place a été pour M. Roberts.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. le baron de Pret, Flip, Doriol, Grace et Descharmays.

Mercredi 6 janvier

POULES

Vendredi 8 janvier

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 mètres 1/2.
PRIX DES LIGURIENS. — 500 francs ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30% sur les entrées; 20% au troisième. — 6 pigeons à 27 mètres 1/2. Barrage à 28 mètres 1/2.
POULE RÉGLEMENTAIRE (Handicap). — 20 francs chaque. — 1 pigeon.

Samedi 9 janvier

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 m. 1/2.
PRIX DES ARVERNES (Handicap). — 500 francs ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30% sur les entrées; 20% au troisième. — 6 pigeons.
POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 mètres.

Nous rappelons à nos lecteurs le programme succinct des courses de Nice qui auront lieu les 11, 14, 17 et 19 janvier 1892.

PREMIER JOUR — Lundi 11 Janvier

PRIX MASSÈNA (Course de haies)

4,000 fr., dont 2,000 fr. offerts par la Ville de Nice, et 2,000 fr. par la Société des Bains de Mer de Monaco.

PRIX DE MONTE CARLO (Grande Course de haies, handicap) 20,000 fr., offerts par la Société des Bains de Mer de Monaco

PRIX DE CARABACEL (Steeple-Chase, à réclamer)

4,000 fr., offerts par la Société des Bains de Mer de Monaco.

DEUXIÈME JOUR — Jeudi 14 Janvier

PRIX DES ALPES-MARITIMES (Course de haies, handicap) 4,000 fr., offerts par la Ville de Nice.

GRAND PRIX DE MONACO (Steeple-Chase, handicap)

30,000 fr., offerts par la Société des Bains de Mer de Monaco.

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL

(Steeple-Chase handicap, à réclamer)

4,000 fr., dont 2,500 fr. offerts par le Conseil Général des Alpes-Maritimes, et 1,500 fr. par la Société des Bains de Mer de Monaco.

TROISIÈME JOUR. — Dimanche 17 Janvier

PRIX DU CHEMIN DE FER (Steeple-Chase, handicap)

4,000 fr., dont 1,500 fr. offerts par la Compagnie des Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, et 2,500 fr. par la Société des Bains de Mer de Monaco.

PRIX BÉTHUNE (Steeple-Chase)

15,000 fr., dont 10,000 fr. offerts par la Société des Courses et 5,000 fr. par la Société des Bains de Mer de Monaco.

PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL (Course de haies à réclamer)

4,000 fr., offerts par le Conseil Municipal de la ville de Nice.

QUATRIÈME JOUR. — Mardi 19 Janvier

PRIX DU VAR (Course de haies, à réclamer)

4,000 fr., offerts par la Société des Bains de Mer de Monaco.

GRAND PRIX DE LA VILLE DE NICE

(Steeple-Chase, Handicap libre)

20,000 fr., offerts par la Ville de Nice.

PRIX DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

(Course de haies, handicap)

4,000 fr., offerts par S. A. S. le Prince de Monaco.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Programme du concours hippique organisé par le Comité des fêtes de Nice, qui aura lieu les samedi 23, dimanche 24 et mardi 26 janvier 1892, de 1 heure à 4 heures, sur la place d'Armes :

1^{er} JOUR. — Samedi 23 janvier

Prix internationaux. — Deuxième catégorie, voitures de louage.

Prix d'Ouverture. — Obstacles (gentlemen).

Prix des Dames. — Obstacles (gentlemen).

2^e JOUR. — Dimanche 24 janvier

Prix internationaux. — Première catégorie, voitures de maîtres.

Prix de la Ville de Nice. — LA COUPE, obstacles (gentlemen).

Prix des Ecuries. — Obstacles (omnium).

3^e JOUR. — Mardi 26 janvier

Prix spéciaux. — Voitures de commerce et d'agriculture.

Prix des Villas. — Obstacles (gentlemen).

Prix de Clôture. — Obstacles (gentlemen).

Chevaux sautant les obstacles — Concours Civil

PREMIÈRE DIVISION (Gentlemen)

PRIX D'OUVERTURE

1,100 francs, divisés en cinq prix, pour tous chevaux. — 8 obstacles de 0 m. 80 c. de hauteur. — Pas de rivière pour les chevaux n'ayant pas gagné 2,000 francs en un ou plusieurs prix en 1891. — Une fois la rivière pour ceux qui ont gagné cette somme.

1^{er} prix, 300 fr. — 2^e, 3^e, 4^e et 5^e, 200 fr. chacun.

Plaques et flots de rubans. — Entrée : 10 francs.

PRIX DES VILLAS (PRIX COUPLÉ)

2,400 francs, pour tous chevaux; — 10 obstacles au minimum de 0 m. 90 c. de hauteur, une fois la rivière.

1^{er} prix, 800 fr. — 2^e, 600 fr. — 3^e et 4^e, 500 fr. chacun. — Plaques et flots de rubans. — Entrée : 20 francs.

PRIX DES DAMES

1,700 francs, pour tous chevaux; — 11 obstacles au minimum, de 1 m. de hauteur, deux fois la rivière. Un obstacle double.

1^{er} prix, 800 fr. — 2^e prix, 300 fr. — 3^e, 4^e et 5^e prix, 200 fr. chacun. — Plaques et flots de rubans. — Entrée : 20 francs.

PRIX DE LA VILLE DE NICE (LA COUPE)

PRIX EXTRAORDINAIRE

5,000 francs, divisés en 7 prix, offerts par le Comité des Fêtes de Nice pour tous chevaux; — 12 obstacles au minimum, dont plusieurs doubles. Hauteur : 1 m. 10 environ, 3 fois la rivière.

1^{er} prix, 2,000 fr. — 2^e prix, 1,000 fr. — 3^e, 4^e, 5^e, 6^e et 7^e prix, 400 fr. chacun. — Plaques et flots de rubans. — Entrée : 20 francs.

PRIX DE CLOTURE

1,600 francs, divisés en 5 prix, pour chevaux ayant pris part au Concours Hippique de Nice, en 1891, sans avoir gagné 300 francs en un ou plusieurs prix ; — 9 obstacles au minimum, une fois la rivière. Hauteur des obstacles, 1 m. 10.

1^{er} prix, 500 fr. — 2^e, 400 fr. — 3^e, 300 fr. — 4^e et 5^e, 200 fr. chacun. — Plaques et flots de rubans. — Entrée : 10 francs.

DEUXIÈME DIVISION — OMNIUM
PRIX DES ÉCURIES

600 francs, divisés en 5 prix, offerts pour tous chevaux montés par des loueurs, piqueurs, jockeys, cochers ou grooms ; 9 obstacles de 0 m. 90 c. de hauteur, une fois la rivière.

1^{er} prix, 200 fr. — 2^e, 3^e, 4^e et 5^e prix, 100 fr. chacun. Plaques et flots de rubans. — Entrée : 10 francs.

PRIX INTERNATIONAUX
PREMIÈRE CATÉGORIE

Equipages et chevaux de maîtres, sans condition d'âge ni de provenance

(Ne seront pas admis les équipages appartenant à des marchands, loueurs ou dresseurs, non plus que ceux dont les hommes ne seraient pas en livrée).

PREMIÈRE DIVISION. — ATTELAGES A DEUX CHEVAUX

3 prix à l'écurie, 20 francs, ci.....Fr. 60

DEUXIÈME DIVISION. — ATTELAGES A UN CHEVAL

6 prix à l'écurie, 15 francs, ci.....Fr. 90

Frais d'inscription : 5 francs.

DEUXIÈME CATÉGORIE

Equipages et chevaux de louage de grande remise et de place.

PREMIÈRE DIVISION. — ATTELAGES A DEUX CHEVAUX

3 prix à l'écurie, 20 francs, ci.....Fr. 60

DEUXIÈME DIVISION. — ATTELAGES A UN CHEVAL

6 prix à l'écurie, 15 francs, ci.....Fr. 90

Droit d'inscription : 5 francs.

PRIX SPÉCIAUX

Chevaux de trait, attelés à des voitures de commerce ou d'agriculture, servant au transport des marchandises ou des denrées agricoles, tels que camions, haquets, voitures de livraison, charrettes, carrioles, tombereaux appartenant à des négociants patentés ou à des agriculteurs domiciliés dans le canton de Nice.

PREMIÈRE DIVISION. — ATTELAGES A DEUX CHEVAUX ET PLUS

3 prix à l'écurie, 20 francs, ci.....Fr. 60

DEUXIÈME DIVISION. — ATTELAGES A UN CHEVAL

6 prix à l'écurie, 15 francs, ci.....Fr. 90

Droit d'inscription : 3 francs.

CONCOURS DE MENAGE ET D'ADRESSE

Pour maîtres, loueurs, marchands ou cochers, conduisant des sédioli ou des voitures à deux roues. Vitesse à maintenir, 13 kilomètres à l'heure. Deux tours de piste, 7 œufs à écraser de droite à gauche sur tout le parcours.

3 prix égaux de 50 francs chaque fr. 150.

Droit d'inscription : 5 francs.

N. B. — Des médailles en argent, des plaques et des flots de rubans accompagneront tous les prix décernés dans les prix internationaux et spéciaux.

— Le général de Saint-Germain, le nouveau gouverneur, a fait, mercredi matin, son entrée solennelle à Nice.

Il a reçu ensuite toutes les autorités de la ville.

— Voici le programme élaboré par la Commission des Fêtes du Syndicat d'Intérêt local :

Jeudi 7 janvier. — Au Casino municipal, représentation de gala, première de *Barbe-Bleue*, opérette en quatre actes, d'Offenbach.

Vendredi 8 janvier. — Grand concert vocal et instrumental au Casino, avec le concours des principaux artistes du Grand-Théâtre, de la Jetée-Promenade et du Casino.

Samedi 9 janvier. — Au Théâtre municipal, première de *Lohengrin*.

Dimanche 10 janvier. — Dans le hall du Casino, fête foraine de jour et de nuit. Attractions principales : Bar franco-russe ; les massacres vivants, la bonne aventure, les demoiselles mécaniques. Tableaux vivants : la tentation de saint Antoine, la Fête de Silène, Vénus et les Grâces, l'Été, etc. Miroir magique, clowns acrobates du Cirque, les Mirmidons dans la salle du théâtre.

Golfe-Juan. — Mardi soir, à 8 heures, une barque de pêche, montée par le patron Pellegrin, un mousse et cinq passagers de Paris, menuisiers et ébénistes, venus à Cannes pour l'installation d'un hôtel, a chaviré en rade

du Golfe-Juan, en face de la Batterie. Deux passagers et le mousse se sont noyés. Les naufragés ont été ramenés au Golfe-Juan, par une barque, qui s'est aperçue de l'accident. La population les a soignés avec un empressement touchant. Les cadavres des trois victimes ne sont pas encore retrouvés à l'heure où je vous télégraphie.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

La nouvelle année commence gaiement : le thermomètre du Cercle des Patineurs marque seize degrés au-dessus de zéro et la glace s'est fondue sous les rayons du soleil. Les patins ont été remisés ; on a sorti les fusils et on a fait l'après-midi, sur la pelouse du Cercle, un grand massacre de canards. Dans Paris, les cochers de fiacre, lorsqu'on veut les faire « marcher à l'heure » déclarent « qu'ils vont remiser » ; un grand nombre de personnes en prennent philosophiquement leur parti et les trottoirs sont encombrés de familles endimanchées, portant des bouquets, des boîtes de bonbons, des paquets de jouets, qui font à pied les visites traditionnelles. Les petites boutiques des boulevards font des affaires d'or. Les restaurants et les cafés servent de lieux de repos à toute cette foule de bonne humeur. Les concierges, qui ont reçu leurs étrennes, sont de bonne humeur ; les enfants sont radieux ; les jolies femmes sont plus jolies que d'habitude, et les vieux garçons, ceux qui donnent de jolis cadeaux en échange de sourires, sont particulièrement fêtés. Les théâtres regorgent de spectateurs, dans la journée et le soir. Il y a bien une pléthore d'orgues de Barbarie qui serinent des airs connus et les mendians sortent de terre sous chaque pavé. Mais ce sont des ombres nécessaires au tableau. Une autre ombre : la paresse de certains ministres qui tardent à faire paraître la liste des décorations. C'est peut-être une attention délicate envers ceux qui « attendent » et qui seront déçus. On a voulu leur laisser l'espérance du ruban rouge ou violet pendant quelques jours encore. Je lis toujours avec soin les décrets de nominations et de promotions dans la Légion d'honneur ; j'y trouve toujours des noms amis, et c'est une de mes grandes joies d'aller un des premiers leur serrer la main. Cette année une nomination m'a particulièrement fait plaisir : je veux parler de celle de M. le Conseiller d'Etat Saige, conservateur des Archives de Son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco. Il serait superflu de faire l'éloge de son érudition dans ce journal, où il en a donné si souvent la preuve. A une science très grande, qu'il sait rendre attrayante, M. Saige joint une amabilité parfaite et une grande distinction. Le gouvernement français, en lui accordant une marque exceptionnelle d'estime, a fait preuve de tact et a montré une fois de plus son désir de maintenir et de consolider les relations excellentes qu'il a avec la Principauté de Monaco. Je suis heureux, pour ma part, de m'associer aux nombreux témoignages de sympathie qui sont allés trouver M. Saige.

Une promotion pleine d'à-propos et de justice a été celle du grand compositeur de musique, M. Ernest Reyer, élevé au grade de commandeur de la Légion d'honneur le jour même où l'Opéra donnait la centième représentation de *Sigurd*. C'est la légitime consécration du rare talent de ce musicien courageux qui n'a jamais fait de concession aux caprices du public et à la mode, qui a su attendre plusieurs années avant de faire représenter son chef-d'œuvre et qui, malgré toutes les instances, n'a pas cédé quand on lui demandait des retouches et des coupures. Il a fait preuve ainsi d'un grand caractère, d'une foi profonde en son œuvre et d'une patience bien rare en cette fin de siècle où chacun cherche à arriver au but avant l'heure. La récompense officielle que M. Reyer vient de recevoir n'est rien à côté de l'opinion publique qu'il a su conquérir, qui le proclame le premier de nos compositeurs contemporains, depuis que Gounod et Ambroise Thomas se reposent, et qui exige que *Sigurd* soit conservé au répertoire de l'Académie nationale de musique... en attendant qu'on y joigne *Salambô*.

Un musicien qui a dû faire preuve de patience, c'est M. Bourgault-Ducoudray. Il y a une dizaine d'années, la *Nouvelle Revue* publiait une intéressante nouvelle de M. Louis Gallet, *Thamara*, sur laquelle M. Bourgault-Ducoudray a écrit une partition qui vient d'obtenir un grand succès à l'Opéra. Il est fâcheux que ce compositeur ait été obligé d'attendre jusqu'à l'âge de cinquante ans une occasion de montrer ce qu'il pouvait faire. Il est

certain que son œuvre révèle des aptitudes exceptionnelles et qu'il aurait probablement produit d'autres opéras de premier ordre s'il n'avait été, comme tant d'autres, découragé par la difficulté de se produire. Il est grand temps, si l'on veut que l'art musical ne périclite pas, de fonder un troisième Théâtre-Lyrique à Paris. Il est indispensable que les musiciens aient à leur disposition une scène où ils puissent apprendre « le théâtre ». Les dons naturels les meilleurs deviennent inutiles si ceux qui les possèdent ne sont pas à même de s'essayer et d'apprendre l'art de s'imposer au public, art difficile qui demande une pratique répétée de la scène.

Thamara a été remarquablement interprétée par M. Engel, un ténor dont la voix a du charme et de la chaleur, ainsi que par M^{lle} Domenech, une belle jeune fille, habile tragédienne et bonne chanteuse.

Les réceptions, cette semaine, ont eu partout un caractère familial et ne relèvent pas de la chronique mondaine. Je terminerai cette causerie en signalant un incident qui a fait grand bruit dans le monde très agité des peintres. Ceux d'entre eux qui n'ont pas émigré à l'exposition du Champ de Mars et qui continuent à faire partie de la Société des Artistes Français se sont partagés en deux camps, à l'assemblée générale qui vient d'avoir lieu ; les uns veulent que le jury du Salon soit élu par le suffrage universel des sociétaires ; les autres demandent le suffrage restreint. La question sera tranchée dans une assemblée spéciale. La mort du président de la Société des Artistes Français, M. Bailly, que nous apprenons à l'instant, pourrait bien compliquer les choses. M. Bailly était très conciliant et avait une grande autorité.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

UNE EXCELLENTE INVENTION. — Le *Journal des transports*, qui cite toutes les inventions parfois bizarres présentées à l'administration pour prévenir les accidents de chemin de fer, en mentionne une véritablement intéressante. Il s'agit d'un appareil très simple inventé récemment par M. Sabouret, ingénieur du service central de la voie à la Compagnie d'Orléans, et qui donne automatiquement, sous l'action du passage d'un train, le temps employé à parcourir une distance. En voici la description :

On sait que le diapason, donnant le *la* normal, fait exactement 435 vibrations par seconde. On sait aussi que tout diapason, dont l'une des branches est munie d'un crin, peut inscrire ses oscillations sur une feuille de papier enfumé recouvrant un cylindre entraîné par un mouvement d'horlogerie. Si un train pouvait mettre lui-même en mouvement le cylindre tournant et le diapason et arrêter aussi le mouvement quand il a franchi une distance fixée, il est bien clair que du nombre d'oscillations inscrites sur le noir de fumée, on déduirait immédiatement la vitesse. Or, rien de plus facile. M. Sabouret installe, dans une boîte assez petite, diapason, cylindre et mécanisme moteur. La boîte est cachée, au moment de l'expérience, sous le ballast de la voie. Puis, quatre petites pédales sont calées momentanément le long du rail, extérieurement. Elles sont reliées par des tubes en caoutchouc à la boîte de l'enregistreur. La roue de la machine, en arrivant sur ce point, appuie sur ces pédales, qui compriment successivement l'air dans les tuyaux ; cette compression se transmet au mécanisme et le fait marcher. L'inscription a lieu. Quand la locomotive a franchi six mètres, une des roues appuie sur la dernière pédale et la compression de l'air du dernier tuyau arrête l'inscription, il n'y a plus qu'à compter le nombre de vibrations.

La vérification de la vitesse est ainsi obtenue à 2 % près pour une vitesse de 100 kilomètres.

En dix minutes, on peut installer sur la voie ce petit contrôleur sans que le mécanicien puisse se douter de sa présence.

Au Japon, la loi imposait jadis à tout individu qui abattait un arbre, l'obligation d'en replanter deux. Grâce à cette sage mesure, et en dépit de l'énorme consommation de bois qui s'y fait, ce pays avait conservé les magnifiques forêts qui assuraient l'avenir et qui font encore l'admiration de tous les voyageurs.

Moins prudents, les peuples de l'Occident ont exploité sans compter les richesses forestières de leur sol. Nous savons ce qu'il en coûte en France, où les abus de la dépaissance ont occasionné tant d'inondations désastreuses, et où le déboisement a si fort altéré le climat et la santé publique.

Les Etats-Unis d'Amérique se sont engagés dans la même voie, mais quelques esprits éclairés ont été frappés de la rapidité avec laquelle s'accomplissait l'œuvre de destruction. Quoique la masse se refuse à admettre que l'on arrive jamais à épuiser les immenses forêts qui couvrent le territoire de l'Union, il faut bien se rendre à l'évidence des faits. Une société s'est formée depuis plus de vingt ans sous le nom d'*Arbor Day*, et le nombre de ses affiliés augmente de jour en jour. Chaque année, elle désigne un jour auquel ses membres s'engagent à planter au moins un arbre et doivent inviter leurs voisins à en faire autant. Le résultat est excellent : dans le seul état de Nebraska on a ainsi planté depuis 1872, 355,560,000 arbres fruitiers ou forestiers.

Un mouvement dans le même sens se dessine dans les Alpes-Maritimes, où des conférences ont déjà été faites avec grand succès.

Dans une récente conférence qu'il a faite à la Société de géographie de Paris, M. Ed. Martel, l'explorateur des grottes des Cévennes et des canons de la Lozère, a raconté sa dernière campagne sous les causses du Languedoc, au fond des abîmes et des rivières souterraines qui abondent dans ce pays. Il a ainsi exploré la rivière de Padérac découverte par lui, en 1889, à 103 mètres de profondeur. Muni d'engins nécessaires, lampes, cordages, téléphones, bateaux démontables, il a atteint la source de ce cours d'eau souterrain. C'est une magnifique grotte haute de 70 à 80 mètres, dans laquelle se trouvent deux petits lacs suspendus à 30 mètres l'un au-dessus de l'autre. La rivière mesure trois kilomètres de longueur et traverse une douzaine de lacs après avoir formé plus de trente cascades. M. Martel a pu, dans le cours de son exploration, vérifier la théorie de la formation de ces grottes et cours d'eau souterrains plus ou moins pittoresques.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Étude de M^e L. F. CORDONNIER
Notaire à Monaco

Suivant acte reçu par M^e CORDONNIER, notaire à Monaco, le vingt-neuf décembre 1891, M. AIMÉ MALESPINE a vendu à M^{lle} ROSALIE LOHR, le fonds de commerce de restaurateur, exploité à Monaco, rue Caroline, maison Devissi, sous le nom de *Parc de Brégaillon*.

Faire les oppositions, s'il y a lieu, en l'étude de M^e CORDONNIER, dans les huit jours, sous peine de déchéance.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 28 décembre 1891 au 3 Janvier 1892

NICE, yacht à vap. <i>Eros</i> , fr., c. Dejoie,	passagers.
ID. yacht à vap., <i>Lucie</i> , fr., c. Coterel,	id.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Bluat,	salbe.
ID. b. <i>Indus</i> , fr., c. Phion,	id.
ALICANTE, b.-g. <i>Argentina</i> , ital., c. Oreggio,	vin.
ID. br.-goël. <i>Caterina</i> , Monég., c. Brégliono,	vin.

Départs du 28 décembre 1891 au 3 Janvier 1892

NICE, yacht à vap. <i>Eros</i> , fr., c. Dejoie,	passagers.
ID. yacht à vap. <i>Lucie</i> , fr., c. Coterel,	id.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Bluat,	sur lest.
ID. b. <i>Indus</i> , fr., c. Phion,	id.

100 FRANCS DE RÉCOMPENSE

IL A ÉTÉ PERDU le 2 janvier
UNE PETITE BROCHE EN DIAMANTS
ÉMAILLÉE

forme d'un bateau à voile

La Rapporter au directeur de L'HOTEL METROPOLE
à MONTE CARLO

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE
CODE DE COMMERCE
CODE CIVIL — CODE PÉNAL
Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique
MONACO ET SES PRINCES
Par H. Métiévier

BAZAR
MAISON MODÈLE
V^o DAVOIGNEAU
Avenue de la Costa, Monte Carlo

Articles de Paris — Souvenirs du pays — Papeterie — Photographies — Parfumeries — Eventails — Parapluies — Ombrelles — Cannes — Articles de jeux — Jouets — Lingerie — Gants — Bijouterie.

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE
Prix très modérés

ON PARLE TOUTES LES LANGUES

HOUSE AGENT
Agence de Location (Villas)
VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS
S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

SABLE POUR CONSTRUCTIONS
rendu par wagon
DANS LES GARES DU DÉPARTEMENT
NEGRIN L.
CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

CIRCULATION A DEMI-PLACE

Le public peut se procurer, dans toutes les gares des chemins de fer de l'Etat, de l'Est, du Midi, du Nord, d'Orléans, de l'Ouest et de P.-L.-M., des cartes donnant le droit de circuler à demi-place sur les sept réseaux, moyennant le versement préalable de :

Pour trois mois : 1^o cl., 200 fr. ; 2^o cl., 150 fr. ; 3^o cl., 110 fr.
Pour six mois : 1^o cl., 300 fr. ; 2^o cl., 225 fr. ; 3^o cl., 165 fr.
Pour un an : 1^o cl., 400 fr. ; 2^o cl., 300 fr. ; 3^o cl., 220 fr.

Le fascicule 22 du *Figaro Illustré* (n^o de janvier 1892) est un numéro d'étrennes exceptionnel : il égale presque le numéro de Noël dont le succès a été considérable et qui est dès à présent à peu près épuisé.

Outre deux magnifiques primes en couleurs de Marchetti, *Chanson d'autrefois* et *Chanson d'aujourd'hui* qui forment pendant, le *Figaro Illustré* offre à ses abonnés et à ses lecteurs un grand almanach, peint par Jean Béraud.

A signaler encore dans ce numéro les *Miracles de Saint-Valentin*, par Edouard Rod, encadrés dans une illustration en style de missel, par F. Bac, et une désopilante histoire coloniale par G. Bergeret, illustrée par Caran d'Ache.

Voici d'ailleurs le sommaire de ce numéro :

Rayon de soleil, par J. Israëls (exposition des maîtres hollandais).
— Le Mois parisien, par la Grand'Ville. — Les Livres d'étrennes, par R. M. — L'Usine Victor Popp, vue intérieure de l'usine du quai de la Gare (reproduction directe). — *Josette Marsin* (1^o partie) par Ernest Daudet, illustrations en couleurs de Reschan. — Les *Miracles de Saint-Valentin*, par Ed. Rod, illustrations en couleurs et or de F. Bac. — *R'dija*, par Grandin Danado, illustrations en couleurs de A. Bloch. — *Au pays de Tchad*, par Gaston Bergeret, illustrations de Caran d'Ache.
FAC-SIMILE HORS TEXTE EN COULEURS : *Chanson d'autrefois*, par L. Marchetti. — *Chanson d'aujourd'hui*, par le même.
PRIME EXCEPTIONNELLE : *Calendrier 1892*, par Jean Béraud.
COUVERTURE : *Les Etrennes*, par Gustave Jacquet.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} Emmeline RAYMOND

L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages que la *Mode illustrée* offre à ses abonnés, en publiant par an plus de 2,500 gravures sur bois ; — grandes planches contenant plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeurs naturelles, de vêtements de toute sorte et de tous âges. — Articles d'ameublement, romans, nouvelles, etc. — Correspondance directe avec les abonnés.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

MM. les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et librairies, les Recueils suivants, seules publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis trente-neuf ans, avec le concours et sous le contrôle des Compagnies :

L'Indicateur-Chaix (paraissant toutes les semaines).....Fr.	> 75
L'Express-Rapide (Indicateur des trains de vitesse) imprimé en gros caractères.....	> 75
Livret-Chaix continental { 1 ^o vol., réseaux français.....	1 50
{ 2 ^o vol., services étrangers....	2 >
Livret-Chaix spécial de chaque réseau.....	> 40
Livret-Chaix spécial des Environs (sans les plans coloriés).....	> 40
Livret de l'Algérie et de la Tunisie, avec carte.....	> 50
Livret-Chaix spécial des Environs de Paris avec dix plans coloriés.....	1 >

Imprimerie de Monaco — 1892

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Déc. Janvier	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL								
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)															
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir											
29	765.3	765.2	764.2	763.4	762.5	10.8	11.8	12.2	10.3	9.8	66	Calme	Beau, nuageux								
30	58.5	58.3	58.2	58.2	58.1	9.7	11.5	11.2	10.4	10.5	78	Calme	Couvert								
31	58.2	58.3	57.8	57.4	56.2	11.4	12.7	12.9	12.2	11.4	80	Calme	Beau								
1	54.3	54.5	55.2	54.8	55.3	11.6	12.5	12.3	11.8	11.2	83	Calme	Beau								
2	58.4	59.6	61.2	62.3	61.9	11.2	8.5	10.8	9.5	10.2	68	N E	Nuage. pl. grêle, soir beau								
3	60.7	69.9	59.5	58.7	58.4	8.7	9.8	10.2	9.3	8.2	50	Calme O	Un peu nuageux								
4	57.5	56.2	55.3	55.4	55.5	7.8	9.2	9.8	8.7	8.8	70	id.	Couvert, un peu nuageux								
DATES													29	30	31	1	2	3	4		
TEMPÉRATURES EXTREMES													Maxima	12.2	11.5	13.2	12.5	11.2	10.2	9.8	Pluie tombée : 10 ^{mm} 7
Minima	8.2	8.7	9.2	6.7	6.5	6.9	5.5														